PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

Séance extraordinaire
12 Décembre 2019

Séance extraordinaire de la Municipalité de la Paroisse de La Trinité-des-Monts, tenue au lieu ordinaire des sessions, le jeudi 12 décembre 2019 à 11h50, à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 12, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts.

Sont présents : Yves Detroz, Nicole Després, Denyse Leduc, René Morin, Langis Proulx

Tous, formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Yves Detroz.

Madame Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés., fait fonction de secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 11h50.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AINSI QUE LA CONFIRMATION DU REFUS DE L'AVIS DE CONVOCATION
Résolution No 204-19

Le maire donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. Il est proposé par Denyse Leduc, et résolu à l'unanimité des conseillers présents. Les membres du conseil affirment avoir refusés l'avis de convocation.

SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE POUR LE «PROGRAMME FOND CHANTIERS CANADA-QUÉBEC, VOLET FONDS DES PETITES COLLECTIVITÉS (FPC)»
Résolution No 205-19

Il est proposé par Denyse Leduc et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts mandate monsieur Yves Detroz, maire à signer le protocole d'entente du «PROGRAMME DU FOND DES PETITES COLLECTIVITÉS»

DEMANDE DE PROJET «PAVILLON DESJARDINS DANS LE «FOND D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU»
Résolution No 206-19

Il est proposé par Nicole Després et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts, mandate madame Nadia Lavoie, directrice générale/secrétaire-trésorière, à compléter le formulaire d'aide financière du «FOND D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU» pour le projet de construction d'un Pavillon extérieur et ce auprès de la Caisse Desjardins de La Rivière-Neigette. De plus, la municipalité autorise madame Nadia Lavoie, directrice générale et monsieur Yves Detroz, maire à signé pour et au nom de la municipalité le protocole d'entente au moment venu advenant une acceptation de la dite demande.

LEVÉE DE LA SÉANCE
Résolution No 207-19

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par René Morin que la séance soit levée. Il est 11h57.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 13 JANVIER 2020

. . . . . .
Yves Detroz, Maire

. . . . . .
Nadia Lavoie, Dir. gén. / Sec.-très.